

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

93120 La Courneuve

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON



sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

CONCERNÉ

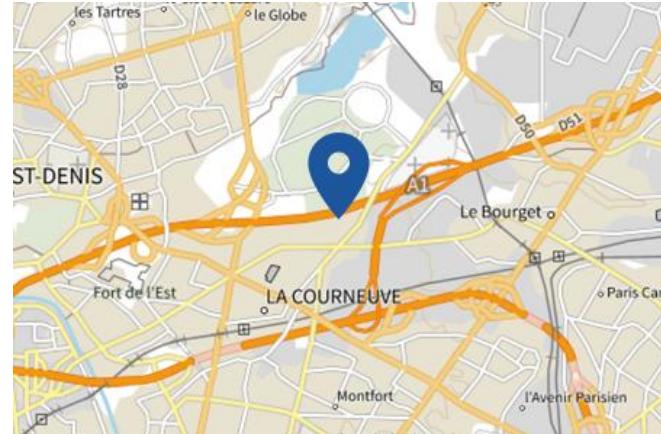
Risque d'inondation sur La courneuve

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par ruissellement et coulée de boue
L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrent dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.
- Par remontées de nappes naturelles
En cas de précipitations de longue durée, le niveau de la nappe phréatique, excessivement chargée, peut remonter à la surface du sol, et inonder les zones alentours.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



DDRM : DDRM93

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0100460A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/07/2001	11/08/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900346A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/05/1999	24/08/1999
INTE9500587A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/08/1995	31/10/1995
INTE9400502A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/07/1994	20/11/1994
INTE9200533A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/06/1992	16/01/1993
INTE9200474A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1992	17/10/1992
INTE8700362A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/08/1987	11/11/1987
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/1983	05/08/1983

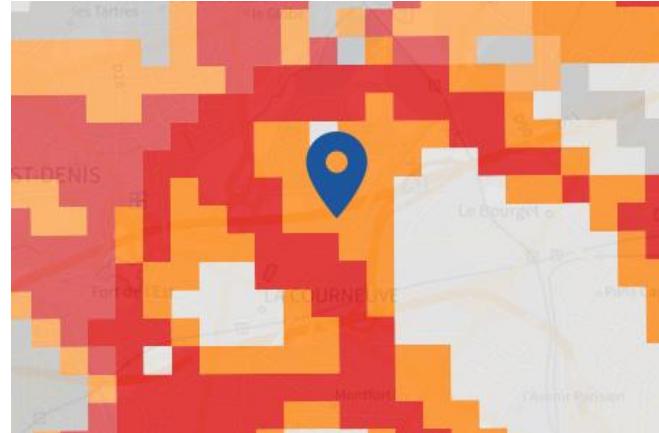
Risque d'inondation sur La courneuve

Risque de remontées de nappe sur La courneuve

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur La courneuve

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur La courneuve

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : <https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/>
- Départements 78,91,95 : www.igc-versailles.fr/



	Cave		Carrière		Naturelle		Indéterminée
	Galerie		Ouvrage Civil		Ouvrage militaire		Puits
	Souterrain		Glissement		Erosion des berges		Effondrement
	Coulee		Eboulement				

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement

Informations détaillées :



PPRN : R111.3 - Courneuve

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé R111.3 - Courneuve a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 26/01/1966

Date d'approbation : 21/03/1986

Le PPR couvre les aléas suivant :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine naturelle (cavités souterraines)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM93

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Tassements différentiels

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risque de mouvements de terrain sur La courneuve

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de retrait gonflement des argiles sur La courneuve

 Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur La courneuve

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur La courneuve

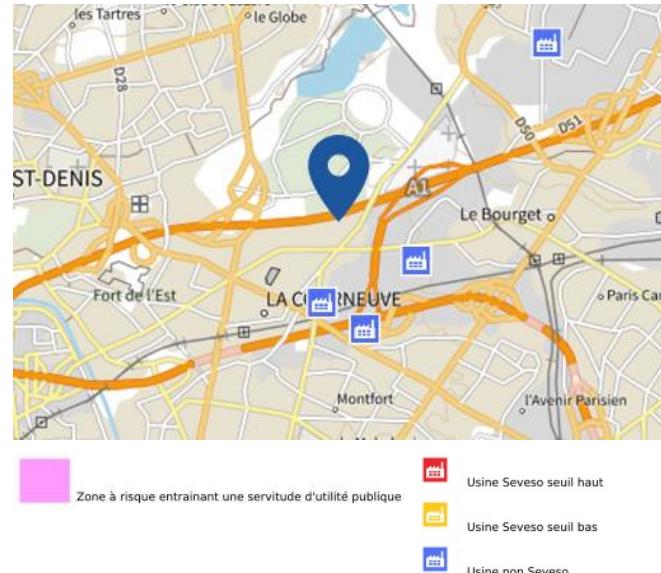
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : DDRM93

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Risque industriel

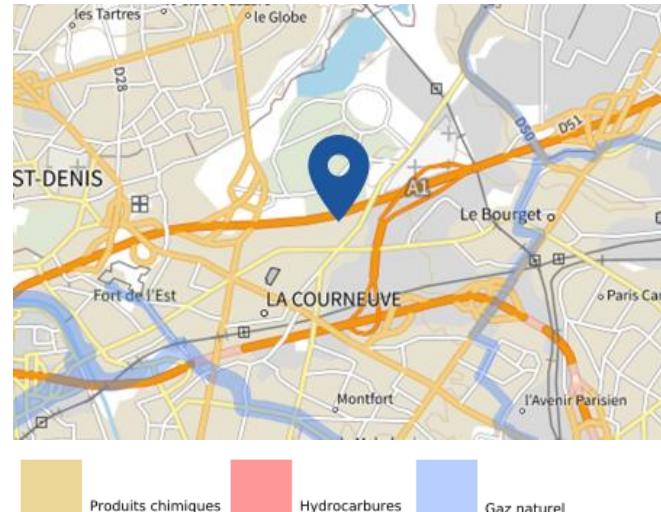
3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
INTERXION FRANCE	Non Seveso
INTERXION France	Non Seveso
REVIVAL	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur La courneuve

 Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur La courneuve

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

7 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000756401	SATAM (EX)	Clôturée
SSP000028601	BP LA COURNEUVE	En cours
SSP000034701	Satam	Clôturée
SSP000534901	TFR (Toute la France pour la Route)	En cours
SSP000028701	Réhabilitation	En cours
SSP040011501	AIRBUS HELICOPTERS	En cours
SSP000511201	Réhabilitation	Clôturée

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

209 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3894427	FABRICATION DE PIGMENTS	Indéterminé	
SSP3894426	DEPOT DE GAZ INFLAMMABLES	Indéterminé	
SSP3894417	DECOUPAGE ET EMBOUTISSAGE	Indéterminé	
SSP3894416	MECANIQUE GENERALE	Indéterminé	
SSP3894383	GARAGE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3894332	RECUPERATION DE VIEUX PAPIERS ET	Indéterminé	
SSP3894266	FABRICATION DE COULEURS	Indéterminé	
SSP3894262	FABRICATION DE COULEURS, DE	Indéterminé	
SSP3894254	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	Indéterminé	
SSP3894253	TOLERIE DE PRECISION	Indéterminé	
SSP3894223	IMPRIMERIE	Indéterminé	
SSP3894222	GARAGE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3894221	IMPRIMERIE	Indéterminé	
SSP3894220	CHAUDRONNERIE INOXYDABLE ;	Indéterminé	
SSP3894155	FABRICATION DE FILS ELECTRIQUES	Indéterminé	
SSP3894146	FABRICATION DE DISTRIBUTEURS	Indéterminé	
SSP3894114	CONSTRUCTIONS MECANIQUES	Indéterminé	
SSP3894113	CONSTRUCTION METALLIQUE ;	Indéterminé	
SSP3894054	AFFINAGE DE METAUX	Indéterminé	
SSP3893242	FABRICATION DE GRAISSES POUR LA	Indéterminé	
SSP3893241	METALLISATION	Indéterminé	
SSP3893227	CARROSSERIE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893186	FONDERIE DE METAUX NON FERREUX	Indéterminé	
SSP3893185	FONDERIE DE METAUX NON FERREUX	Indéterminé	
SSP3893184	FONDERIE DE CUIVRE	Indéterminé	
SSP3892555		Indéterminé	
SSP3892554		Indéterminé	
SSP3892553		Indéterminé	
SSP3892552		Indéterminé	
SSP3892551		Indéterminé	
SSP3892550		Indéterminé	
SSP3892549		Indéterminé	
SSP3892548		Indéterminé	
SSP3892547		Indéterminé	
SSP3892546		Indéterminé	
SSP3892545		Indéterminé	
SSP3892544		Indéterminé	
SSP3892543		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3892542		Indéterminé	
SSP3892541		Indéterminé	
SSP3892540		En arrêt	
SSP3892539		Indéterminé	
SSP3892538		Indéterminé	
SSP3892537		Indéterminé	
SSP3892536		Indéterminé	
SSP3892535		Indéterminé	
SSP3892534		Indéterminé	
SSP3892533		En arrêt	
SSP3892532		Indéterminé	
SSP3892531		Indéterminé	
SSP3892530		Indéterminé	
SSP3892529		Indéterminé	
SSP3892528		Indéterminé	
SSP3892527		Indéterminé	
SSP3892526		Indéterminé	
SSP3892525		Indéterminé	
SSP3892524		Indéterminé	
SSP3892523		Indéterminé	
SSP3892522		Indéterminé	
SSP3892521		Indéterminé	
SSP3892238		Indéterminé	
SSP3892237		Indéterminé	
SSP3892220		Indéterminé	
SSP3890924		En arrêt	
SSP3890875		En arrêt	
SSP3890874		Indéterminé	
SSP3890873		En arrêt	
SSP3890872		En arrêt	
SSP3890871		Indéterminé	
SSP3890870		En arrêt	
SSP3890869		Indéterminé	
SSP3890868		En arrêt	
SSP3890867		En arrêt	
SSP3890866		Indéterminé	
SSP3890865		En arrêt	
SSP3890864		Indéterminé	
SSP3890863		Indéterminé	
SSP3890862		Indéterminé	
SSP3890861		En arrêt	
SSP3890860		Indéterminé	
SSP3890859		Indéterminé	
SSP3890858		Indéterminé	
SSP3890857		En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3890856		En arrêt	
SSP3890855		En arrêt	
SSP3890854		Indéterminé	
SSP3890853		Indéterminé	
SSP3890852		Indéterminé	
SSP3890851		Indéterminé	
SSP3890850		En arrêt	
SSP3890849		En arrêt	
SSP3890848		En arrêt	
SSP3890847		En arrêt	
SSP3890846		Indéterminé	
SSP3890845		En arrêt	
SSP3890844		En arrêt	
SSP3890843		En arrêt	
SSP3890842		En arrêt	
SSP3890841		En arrêt	
SSP3890840		Indéterminé	
SSP3890839		Indéterminé	
SSP3890838		Indéterminé	
SSP3890837	BECK EXPORT AUTOMOBILE, ENLEV'	Indéterminé	
SSP3890836		Indéterminé	
SSP3890835		Indéterminé	
SSP3890834		En arrêt	
SSP3890833		Indéterminé	
SSP3890832		Indéterminé	
SSP3890831		Indéterminé	
SSP3890830		En arrêt	
SSP3890829		Indéterminé	
SSP3890828		Indéterminé	
SSP3890827		Indéterminé	
SSP3890826		Indéterminé	
SSP3890825		Indéterminé	
SSP3890824		Indéterminé	
SSP3890823		Indéterminé	
SSP3890822		En arrêt	
SSP3890821		En arrêt	
SSP3890820		Indéterminé	
SSP3890819		Indéterminé	
SSP3890818		En arrêt	
SSP3890817		Indéterminé	
SSP3890816		Indéterminé	
SSP3890815		Indéterminé	
SSP3890814		Indéterminé	
SSP3890813		Indéterminé	
SSP3890812		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3890811		Indéterminé	
SSP3890810		Indéterminé	
SSP3890809		En arrêt	
SSP3890808		En arrêt	
SSP3890807		Indéterminé	
SSP3890806		Indéterminé	
SSP3890805		En arrêt	
SSP3890804	DECAP'OUEST ; RECCA (SARL) ; BERCO	Indéterminé	
SSP3890803		Indéterminé	
SSP3890802		Indéterminé	
SSP3890801		En arrêt	
SSP3890800		En arrêt	
SSP3890799		Indéterminé	
SSP3890798		Indéterminé	
SSP3890797		En arrêt	
SSP3890796		Indéterminé	
SSP3890795		En arrêt	
SSP3890794		En arrêt	
SSP3890793		Indéterminé	
SSP3890792		En arrêt	
SSP3890791		Indéterminé	
SSP3890790		En arrêt	
SSP3890789		Indéterminé	
SSP3890788		En arrêt	
SSP3890787		En arrêt	
SSP3890786		En arrêt	
SSP3890785		En arrêt	
SSP3890784		Indéterminé	
SSP3890783		Indéterminé	
SSP3890782		En arrêt	
SSP3890781		En arrêt	
SSP3890780		En arrêt	
SSP3890779		En arrêt	
SSP3890778		En arrêt	
SSP3890777		Indéterminé	
SSP3890776		En arrêt	
SSP3890775		En arrêt	
SSP3890774		En arrêt	
SSP3890773	INVESTOR ; QUICK FRANCE ; SATAM	En arrêt	
SSP3890772		En arrêt	
SSP3890771		En arrêt	
SSP3890770		Indéterminé	
SSP3890769		Indéterminé	
SSP3890768		Indéterminé	
SSP3890767		En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3890766		En arrêt	
SSP3890765		En arrêt	
SSP3890764		En arrêt	
SSP3890763		En arrêt	
SSP3890762		En arrêt	
SSP3890761		En arrêt	
SSP3890760		En arrêt	
SSP3890759		En arrêt	
SSP3890758		En arrêt	
SSP3890757		Indéterminé	
SSP3890756		En arrêt	
SSP3890755		En arrêt	
SSP3890754		En arrêt	
SSP3890753		Indéterminé	
SSP3890752		En arrêt	
SSP3890751		En arrêt	
SSP3890750		En arrêt	
SSP3890749		En arrêt	
SSP3890748		En arrêt	
SSP3890747		En arrêt	
SSP3890746		En arrêt	
SSP3890745		En arrêt	
SSP3890744		En arrêt	
SSP3890743		En arrêt	
SSP3890742		En arrêt	
SSP3890741		En arrêt	
SSP3890740		En arrêt	
SSP3890739		En arrêt	
SSP3890738		En arrêt	
SSP3890737		En arrêt	
SSP3890736		En arrêt	
SSP3890735		En arrêt	
SSP3890734		En arrêt	
SSP634653	SUEZ SERVICE CONDITIONNEMENT	En arrêt	
SSP631505	TOTAL	En arrêt	
SSP620789	SCI DELACOUR	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

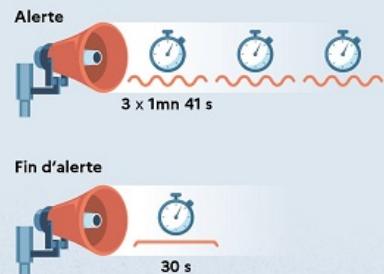
QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr